

Préface

Espèces envahissantes

Partie 1 : aspects généraux et biodiversité

Partie 2 : exemples concrets

L'Organisation mondiale de la santé animale a été créée en 1924. L'acronyme OIE qui correspond à l'ancien nom de l'Organisation (Office international des épizooties) est maintenu. L'OIE est l'une des plus anciennes organisations intergouvernementales ; en outre, avec ses 175 Membres, elle est l'une des plus représentatives. L'OIE exerce ses compétences à l'interface entre la santé animale, la santé humaine et l'environnement, et par conséquent reconnaît la validité du concept « Un monde, une seule santé ». En tant qu'organisation intergouvernementale de référence pour la santé et le bien-être des animaux, l'OIE élabore des normes dans ces deux domaines, notamment dans le but de sécuriser l'approvisionnement en denrées alimentaires en luttant contre les maladies animales et de garantir la sécurité sanitaire des échanges internationaux d'animaux et de produits d'origine animale.

À l'origine, le but de l'Organisation était d'empêcher la propagation internationale des maladies animales infectieuses. Avec le temps, cette mission s'est élargie et le nouveau mandat de l'OIE est désormais d'« améliorer la santé animale partout dans le monde ». À cette fin, l'OIE est chargée de fournir aux décideurs politiques l'information, l'argumentaire et les outils nécessaires pour que cet objectif puisse être durablement atteint. Dans ce cadre, l'OIE s'investit de plus en plus dans les questions liées à la faune sauvage, dans la mesure où les espèces sauvages sont à l'origine de nombreuses maladies émergentes et ré-émergentes affectant aussi bien les animaux que l'homme (zoonoses). C'est la raison pour laquelle l'OIE insiste sur l'importance d'exercer une surveillance permanente sur les maladies animales et les agents pathogènes qui circulent dans les populations d'animaux sauvages. En même temps, l'OIE souscrit pleinement à l'objectif de protéger la biodiversité et la stabilité des équilibres écologiques – l'un des objectifs du « Millénaire pour le développement » des Nations unies.

Les espèces envahissantes constituent une menace permanente pour la diversité de la planète, comme cela est expliqué dans plusieurs articles des deux numéros que la *Revue scientifique et technique* de l'OIE consacre à ce sujet.

Si les mécanismes qui régissent l'introduction et l'expansion des espèces envahissantes sont divers et nombreux, l'homme est la principale cause d'un grand nombre de ces invasions et l'espèce humaine s'avère être la première des espèces envahissantes. De nombreuses invasions par des espèces domestiques, ainsi que par des agents pathogènes et des parasites qui leur sont associés, sont le résultat d'une invasion humaine.

Les espèces envahissantes comptent un grand nombre d'espèces domestiques retournées à l'état sauvage. L'OIE étant très active dans le domaine du bien-être animal, elle a pour projet de confier à un Groupe d'experts la rédaction de lignes directrices pour le contrôle des populations d'animaux jugés indésirables. Les autorités nationales doivent comprendre l'importance de maîtriser les populations des espèces animales envahissantes, car ces dernières font souvent office de réservoirs pour des agents pathogènes potentiellement dangereux pour l'homme et pour les animaux domestiques et sauvages.

Dans le cadre de sa mobilisation accrue en faveur de la faune sauvage et de la biodiversité, l'OIE recommande que les programmes d'enseignement de la médecine vétérinaire comportent une initiation à la taxonomie animale (animaux terrestres et aquatiques ainsi qu'arthropodes vecteurs).

Les travaux sur la biodiversité et la perte de biodiversité devront intégrer la biodiversité des espèces domestiques. Suite au développement de la génomique et du séquençage réussi du génome de nombreuses espèces animales, il est devenu essentiel de conserver cette biodiversité pour les besoins de la génomique comparative, discipline qui pourrait s'avérer déterminante pour l'avenir de branches importantes de la recherche biologique, aussi bien en santé animale qu'en médecine humaine.

Je remercie chaleureusement tous les auteurs qui ont contribué à ces deux numéros de la *Revue*. La parution de ces ouvrages pendant l'Année internationale de la biodiversité est on ne peut plus opportune ; les contributions qu'ils contiennent sur un sujet primordial pour l'OIE et pour ses Membres seront d'un grand secours pour tous ceux qui œuvrent dans le domaine de la biodiversité, du bien-être animal, de la santé animale et de la santé publique.

Ces travaux seront, j'en suis sûr, appréciés par les fonctionnaires qui mettent en œuvre la Convention sur la diversité biologique (CDB) et les pays appuyant cette convention. La réalisation de cette *Revue* démontrera à quel point l'OIE appuie leur mandat pour la sauvegarde de la biodiversité, qui intègre la mission de contrôle des espèces envahissantes.

Je tiens à exprimer ma profonde reconnaissance au Professeur Paul-Pierre Pastoret et au Docteur François Moutou, qui ont aimablement accepté d'assurer la coordination éditoriale de ces deux numéros de la *Revue*. La manière remarquable dont ils se sont acquittés de cette tâche et la qualité de leur contribution ne méritent que des éloges.

Bernard Vallat
Directeur général

